



Mimizan Surf Academy
 33 Avenue de l'océan
 40200 Mimizan
 05.58.09.51.26/ 06.14.83.69.68
mimizansurfacademy@gmail.com

Formulaire d'inscription.

Informations personnelles :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Numéro de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Niveau de surf :

Formule choisie :

Dates souhaitées : du au

	Cours Collectifs (8 personnes max) 1 heure / jour	Cours Collectifs (8 personnes max) 2 heures / jour	Cours individuels (1 ou 2 personnes)
1 heure	20,00 €		65,00 €
2 heures	40,00 €	40,00 €	130,00 €
3 heures	60,00 €	60,00 €	175,00 €
4 heures	70,00 €	70,00 €	235,00 €
5 heures	80,00 €	80,00 €	280,00 €
6 heures	90,00 €	90,00 €	335,00 €
10 heures	145,00 €	145,00 €	500,00 €
12 heures	170,00 €	170,00 €	
15 heures	195,00 €	195,00 €	
20 heures	230,00 €	230,00 €	

Prix de la prestation :

Acompte versé le d'un montant de

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) représentant légal de autorise l'enfant à participer aux cours de surf, déclare que l'enfant est en bonne santé et apte à la pratique des sports aquatiques et dégage la Mimizan Surf Academy de toute responsabilité en dehors des heures de cours.

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom Prénom Téléphone

Problèmes médicaux à signaler :

Règlement.

1. Inscription et réservation des cours de surf

Toute inscription à un cours de surf ou une prestation à la Mimizan Surf Academy se fait à partir du formulaire d'inscription. Le règlement se fera en espèces, par chèque bancaire libellé à l'ordre de « Mimizan Surf Academy – EURL Roman Blouin », chèques vacances ANCV ou carte bleue.

Pour les réservations par téléphone ou par e-mail, un acompte de 50% du montant total de la formule choisie sera demandé au minimum 7 jours avant la date du début du stage pour valider la réservation. Le solde est à régler au premier jour de stage.

L'inscription à nos cours entraîne l'acceptation du présent règlement. Les envois par courrier se font au : **Mimizan Surf Academy, école de surf, 33 avenue de l'Océan, 40200 Mimizan.**

2. Annulation des cours de surf.

En cas de mauvaises conditions météorologiques (mer dangereuse, orage, drapeau rouge), les cours seront annulés et seront, en accord avec le stagiaire :

- Reportés à une date ultérieure dans la possibilité de l'école et des élèves,
- Transformés en avoir valable dans notre école de surf.

Modalité de remboursement :

Toute annulation doit intervenir au moins 48 heures avant la date fixée.

Une prestation ou un stage commencé et interrompu par vous pour toute raison que ce soit ne pourra être remboursé.

3. Responsabilité de la structure.

Les stagiaires seront pris en charge et sous la responsabilité de l'école de surf au début du cours. Ils restent sous sa responsabilité jusqu'à la fin de leur leçon. La responsabilité civile de la structure cesse en dehors de ces heures.

Les responsables des stagiaires mineurs devront s'assurer que la prestation prévue a bien lieu avant de confier les participants à la structure. Ils devront également s'assurer de leur sécurité lors des trajets sur la plage pour rejoindre leur moniteur.

Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié (planche, combinaison...) pendant les heures de cours et notamment en cas de perte, vol ou détérioration.

L'école de surf décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets qui pourraient lui être confiés ou être laissés dans les vestiaires.

4. Assurances.

Toutes les personnes inscrites à l'école de surf sont couvertes par nos garanties en Responsabilité Civile (assurance Fédération Française de Surf / ESF + Assurance GAN). Ces garanties ne sont valables que pendant les heures de cours.

Signatures :